



Un homme s est installé sur mon terrain et a construit

Par **cortese**, le **03/09/2009** à **14:15**

Bonjour,

j ai hérité d un terrain a peille (06) en 2003.

Un homme s est installé et a construit , il me soutien qu il l aurait acheté a mon pere avant son decés.

L acte chez le notaire est conforme je suis l heritiere.

J ai essayer de discuter avec lui il ne veut rien savoir,il me dit qu il est chez lui.

Je paye la taxe foncier depuis des années.

comment peut il etre chez lui alors que l etat dit le contraire?

Pourriez vous m eclairer sur la question. MERCI.

Par **fabienne034**, le **03/09/2009** à **15:02**

Oui, bien sûr il vous ment,

il a construit sur le bien d'autrui sa construction vous appartient

vous avez un titre, l'acte notarié, il faut donc faire un commandement de partir par voie d'huissier et s'il refuse demander au tribunal de prononcer son expulsion

pour tout savoir sur les procédures judiciaires:

<http://www.fbis.net/recoursjuridiques.htm>

Par **cortese**, le **03/09/2009** à **20:05**

Merci pour votre reponse je vais commencer par cette voie.

J ai une autre question:

Comment a t-il pu le faire viabiliser puisque à l'epoque où mon pere l'a acheter il n'a pu mettre qu'un cabanon...??

Merci encore.